



Comité Syndical du 21 mars 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi vingt et un mars à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes de Buzet sur Baïse, rue du ruisseau de la Paix, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Convocations régulièrement adressées le 14/03/2024.

Nombre de délégués syndicaux

en exercice: 24 délégués

n° ordre 2024-08

Présents : 18 votants : 18

Étaient présents : 18 délégués

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas :

Pour les titulaires : Messieurs Jean-Pierre GENTILLET, Alain PALADIN, Georges LEBON, Patrick JEANNEY, François COLLADO, Christian GIRARDI départ avant le vote de DL2024-08, Daniel TEULET, Philippe LAGARDE, Aldo RUGGERI, Jean-Marc LLORCA (**10 présents**).

Pour les suppléants : M. Christophe MELON remplaçait M. Christian LAFOUGERE, M. Patrick YON remplaçait M. Michel MASSET (**2 présents**).

Assistait également à la séance en qualité de suppléant sans voix délibérative :

M. Jean-Marie BOE (suppléant) pour la CC du Confluent et Coteaux de Prayssas

Albret Communauté :

Pour les titulaires : Madame Valérie TONIN, Messieurs Joël CHRETIEN départ avant le vote de DL2024-07, Alain LORENZELLI, Jean-Louis MOLINIÉ, Christophe BESSIERES, Didier SOUBIRON (**6 présents**).

Pour les suppléants : Mme Laurence BENLLOCH remplaçait M. Thierry PLANTÉ, M. Nicolas CHOISNEL départ avant le vote de DL2024-08 remplaçait Mme Paulette LABORDE, M. Dominique HANROT remplaçait M. Frédéric SANCHEZ (**3 présents**).

Étaient excusés :

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Mesdames Viviane BERNEDE, Marie-Fabienne ADAMSON, Nathalie BUGER, Messieurs Christian LAFOUGERE, Alain MOULUCOU.

Albret Communauté : Mesdames Dominique BOTTEON, Isabelle SALIS, Evelyne CASEROTTO, Messieurs Frédéric SANCHEZ, Lionel LABARTHE, Joël AREVALILLO, Jacques LAMBERT.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Claude BOGALHEIRO : Directeur du SMICTOM LGB

Mme Karine DAL BALCON : Responsable service administratif

Monsieur Cyril FILLOT : Responsable service technique

Mme Laurence SANS : Secrétariat

AR Prefecture

047-200020550-20240321-DL2024_08-DE
Reçu le 29/03/2024
Publié le 29/03/2024

N° Ordre 2024-08**Objet : Tarifs - Participations des Communautés de Communes pour l'exercice 2024**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts du SMICTOM LGB,
Vu le débat d'orientation budgétaire du 15 février 2024,
Vu le vote du budget primitif de l'exercice 2024,*

Il convient de fixer les tarifs des prestations aux adhérents et les montants des participations qui seront appelés en 2024, pour chaque communauté adhérente.

Monsieur le Président propose la répartition suivante :

 Tarifs	
Collectes / traitement	377 € / heure
Participation coût déchèteries	37 € / habitant
Participation prévention	3 € / habitant

 Participations

Communauté	Montant participations Année 2024	Montants des acomptes mensuels
Albret Communauté	3 955 211 €	329 601 €
CC Confluent Prayssas	2 708 624 €	225 719 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Valide les montants ci-dessus présentés pour l'exercice 2024.

Résultat des votes	
Suffrages exprimés	18
Pour	18
Contre	0
Abstention	0

Publication sur le site internet : le 29/03/2024

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Président
Alain LORENZELLI

Le Secrétaire de séance
Philippe LAGARDE